

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil municipal de Val-d'Or, tenue le lundi 22 avril 2024, à 16 h 38, au lieu habituel des délibérations.

**SONT PRÉSENTS :** Mme la mairesse Céline Brindamour ainsi que les conseillers et conseillères M. Benjamin Turcotte, M. Maxime Gagné, M. Martin Lavoie, M. Jean St-Jules, Mme Sylvie Hébert, Mme Lisyane Morin et M. Yvon Rodrigue.

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTES :** Me Sophie Gareau, directrice générale, Mme Chantale Gilbert, trésorière et Me Katy Veilleux, greffière.

**EST ABSENTE :** Mme Èveline Laverdière, conseillère.

Les membres du conseil présents formant quorum, Madame la mairesse déclare la séance ouverte.

**RÉSOLUTION 2024-161**  
Adoption de l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Benjamin Turcotte,

APPUYÉ par le conseiller Martin Lavoie,

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal de Val-d'Or, tenue le lundi 22 avril 2024 à 16 h 38, au lieu habituel des délibérations, soit et est adopté tel que rédigé.

**« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »**

ATTENDU QUE la Ville a procédé à un appel d'offres public sur le *Système d'appel d'offres public* et dans le journal local concernant la réfection des services municipaux de la rue Bouchard entre les rues Vallières et Parent;

ATTENDU QU'à la suite de cet appel d'offres, les soumissions suivantes ont été déposées dans les délais requis, soit:

<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>MONTANT INCLUANT LES TAXES</b>
9200-2088 Québec inc. (Duroking Construction)	2 463 219,80 \$
Construction UBIC inc.	3 281 564,25 \$
CML Entrepreneur Général inc.	2 701 227,88 \$

ATTENDU QUE la conformité de la soumission du plus bas soumissionnaire a été constatée;

ATTENDU QUE recommandation est faite au conseil municipal d'octroyer ce contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

ATTENDU QUE le conseil municipal est d'accord avec cette recommandation;

ATTENDU QU'un montant est prévu pour ce projet au règlement d'emprunt 2024-16, lequel est en cours d'adoption;

**RÉSOLUTION 2024-162**

Ratification de l'ouverture des soumissions relatives à la réfection des services municipaux de la rue Bouchard entre Vallières et Parent et octroi du contrat à 9200-2088 Québec inc. (Duroking Construction).

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Lavoie,

APPUYÉ par le conseiller Maxime Gagné,

QUE le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante.

QUE l'ouverture des soumissions relatives à la réfection des services municipaux de la rue Bouchard entre les rues Vallières et Parent, soit et est ratifiée à toute fin que de droit.

QUE ce contrat soit et est octroyé au plus bas soumissionnaire conforme, à savoir 9200-2088 Québec inc. (Duroking Construction) pour un montant de 2 463 219,80 \$, incluant les taxes, conditionnellement à l'approbation du règlement d'emprunt 2024-16.

« **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** »

**COMMENTAIRE**

Période de questions réservée au public.

-----  
Aucune question.  
-----

**RÉSOLUTION 2024-163**

Levée de la séance.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Lisiane Morin,

APPUYÉ par la conseillère Sylvie Hébert,

QUE la séance soit levée.

« **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ** »

-----  
Et la séance est levée à 16 h 45.

**SIGNÉ**

\_\_\_\_\_  
**CÉLINE BRINDAMOUR, mairesse**

**SIGNÉ**

\_\_\_\_\_  
**Me KATY VEILLEUX, greffière**